

Annonces légales et judiciaires

avec eurolegales.com

Enquête publique

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE SCOT DU SUNDGAU

Pôle d'Équilibre Territorial et rural du Pays du Sundgau

Par arrêté n° 25-2016 en date du 18 octobre 2016, le Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau a prescrit une enquête publique portant sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Sundgau arrêté le 30 mai 2016. Le SCoT est un document de planification stratégique à l'échelle du Pays du Sundgau qui détermine un projet de territoire visant à mettre en cohérence les politiques d'aménagement de l'espace, d'habitat, de transport, de développement économique et commercial, d'environnement, de problématique énergétique et de valorisation des paysages.

L'enquête se déroulera pendant une durée de 36 jours consécutifs du **5 novembre 2016 à 9H00 au 10 décembre 2016 à 12H00.**

Le siège de l'enquête est fixé dans les locaux du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau, 39 avenue du 8^e Régiment de Hussards, Quartier Plessier - Bâtiment 3 - 2^e étage, 68130 Altkirch.

L'enquête publique est menée en vue de permettre au Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau, autorité compétente pour le Schéma de Cohérence Territoriale, d'approuver le Schéma de Cohérence Territoriale du Sundgau par délibération.

Le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné M. Thomas BACHMANN (Adjoint au Directeur Général de "l'Etablissement Public d'Aménagement Alzette-Belval") en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jérôme HECKY (architecte) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier comporte le projet de SCoT du Sundgau et le recueil des avis des personnes publiques associées et consultées. Il comprend notamment : - un Rapport de Présentation - le Projet d'Aménagement et de Développement Durables - le Document d'Orientation et d'Objectifs - les informations environnementales dont l'état initial de l'environnement, le résumé non technique et l'évaluation environnementale - l'avis de l'autorité environnementale émis sur ces documents.

Le dossier soumis à l'enquête publique sera consultable : - sur le site internet du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau <http://www.pays-sundgau.fr/scot-sundgau.htm> - durant les jours et horaires des lieux de permanences définis dans le présent avis - aux horaires d'ouvertures habituelles des bureaux (mentionnés à titre indicatif) au siège de chacun des établissements publics de coopération intercommunale présents sur le périmètre du SCoT :

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau (39, avenue du 8^e Régiment de Hussards, Quartier Plessier - Bâtiment 3 - 2^e étage, 68130 Altkirch ; du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00) ;

Communauté de Communes d'Altkirch (39, avenue du 8^e Régiment de Hussards, Quartier Plessier - Bâtiment 3 - 1^{er} étage, 68130 Altkirch ; du lundi au jeudi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30, le vendredi de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00) ;

Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth (2, place du Général de Gaulle, 68720 Illfurth ; du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00) ;

Communauté de Communes d'Ill et Gersbach (28, rue du Maréchal Joffre, 68640 Waldighoffen ; du lundi au jeudi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00, le vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00) ;

Communauté de Communes de la Porte d'Alsace (7, rue de Bâle, 68210 Dannemarie ; le lundi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00, le mardi de 8H30 à 12H00 et de 15H00 à 17H00, le mercredi et le jeudi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00, le vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H00) ;

Communauté de Communes de la Vallée de Hundsbach (26, rue Principale, 68130 Emlingen ; du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H00) ;

Communauté de Communes de la Largue (1, place du Marché, 68580 Seppois-le-Bas ; le lundi de 9H00 à 12H00, le mardi de 14H00 à 17H00, le mercredi de 9H00 à 12H00, le jeudi de 14H00 à 17H00, le vendredi de 9H00 à 12H00) ;

Communauté de Communes du Jura Alsacien (3A, route de Lucelle, 68480 Ferrette ; le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H30, le mercredi de 8H30 à 12H00).

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur est tenu dans ces lieux pour y consigner les observations, appréciations, suggestions et contre-propositions du public.

Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sous forme dématérialisée aux horaires d'ouvertures habituelles des bureaux des mairies des communes incluses dans le périmètre du SCoT du Sundgau :

ALTENACH, ALTKIRCH, ASPACH, BALLERSDORF, BALSCHWILLER, BELLEMAGNY, BENDORF, BERENTZWILLER, BERNWILLER, BETTENDORF, BETTLACH, BIEDERTHAL, BISEL, BOUXWILLER, BRECHAUMONT, BRETTEN, BUETHWILLER, CARSPACH, CHAVANES-SUR-LETANG, COURTAVON, DANNEMARIE, DIEFMATTEN, DURLINDORF, DURMENACH, EGLINGEN, ELBACH, EMLINGEN, ETEIMBES, FALKWILLER, FELDBACH, FERRETTE, FISLIS, FRANKEN, FRIESEN, FROENINGEN, FULLEREN, GILDWILLER, GOMMERSDORF, GUEVENATTEN, HAGENBACH, HAUSGAUEN, HECKEN, HEIDWILLER, HEIMERSDORF, HEIWILLER, HINDLINGEN, HIRSINGUE, HIRTZBACH, HOCHSTATT, HUNDSBACH, ILLFURTH, ILLTAL, JETTINGEN, KIFFIS, KOESTLACH, LARGITZEN, LEVONCOURT, LIEBSDORF, LIGSDORF, LINDSORD, LUCELLE, LUEMSCHWILLER, LUTTER, MAGNY, MANSBACH, MERTZEN, MOERNACH, MONTREUX-JEUNE, MONTREUX-VIEUX, MOOSLARGUE, MUESPACH, MUESPACH-LE-HAUT, OBERLARG, OBERMORSCHWILLER, OLTINGUE, PFETTERHOUSE, RAEDERSDORF, RETZWILLER, RIESPACH, ROMAGNY, ROPENTZWILLER, RUEDEBACH, SAINT-BERNARD, SAINT-COSME, SAINT-ULRICH, SCHWOBEN, SEPOIS-LE-BAS, SEPOIS-LE-HAUT, SONDESDORF, SPECHBACH, STEINSOULTZ, STERNENBERG, STRUETH, TAGOLSHEIM, TAGSDORF, TRAUBACH-LE-BAS, TRAUBACH-LE-HAUT, UEBERSTRASS, VALDIEU-LUTRAN, VIEUX-FERRETTE, WALDIGHOFFEN, WALHEIM, WERENTZOUSE, WILLER, WINKEL, WITTERSDORF, WOLFERSDORF, WOLSCHWILLER.

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par correspondance au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : par courrier à l'attention de M. le commissaire enquêteur au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau pour le SCoT du Sundgau, 39 avenue du 8^e Régiment de Hussards, Quartier Plessier - Bâtiment 3, 68130 Altkirch ; par courrier électronique dédié : enquetepublique-scot@pays-sundgau.fr. Les observations peuvent être consignées dans les registres d'enquête tenue à disposition du public au siège de l'enquête et des communautés de communes.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales ou écrites sur le projet de SCoT, aux lieux, jours et heures définis ci-dessous :

- **Locaux du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau** : le 5 novembre 2016 de 9H00 à 12H00.
- **Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth** : le 9 novembre 2016 de 9H00 à 12H00.
- **Communauté de Communes d'Ill et Gersbach** : le 16 novembre 2016 de 16H00 à 18H00.
- **Communauté de Communes de la Porte d'Alsace** : le 19 novembre 2016 de 9H00 à 12H00.
- **Communauté de Communes de la Vallée de Hundsbach** : le 22 novembre 2016 de 16H00 à 18H00.
- **Mairie de Seppois-le-Bas** : le 24 novembre 2016 de 15H00 à 18H00.
- **Mairie de Ferrette** : le 26 novembre 2016 de 9H00 à 12H00.
- **Locaux du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau** : le 2 décembre 2016 de 16H00 à 18H00.
- **Locaux du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau** : le 10 décembre 2016 de 9H00 à 12H00.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête publique et rédigera les conclusions motivées au titre de l'enquête.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du rapport du commissaire enquêteur pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête publique, dans chacune des 108 mairies du périmètre du SCoT du Sundgau, ainsi qu'aux sièges des deux futures intercommunalités issues de la fusion des communautés de communes actuelles qui prendra effet au 1^{er} janvier 2017, à savoir à la Communauté de Communes d'Altkirch et Environs sise au Quartier Plessier, 39, avenue du 8^e Régiment de Hussards - 68130 Altkirch, et de la Communauté de Communes Porte d'Alsace-Largue sise au 7, rue de Bâle, 68210 Dannemarie.

Ces documents seront également consultables pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête publique sur le site internet du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau <http://www.pays-sundgau.fr/> ainsi qu'au siège du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau.

Les demandes d'informations sur le déroulement de l'enquête publique ou sur le projet de SCoT du Sundgau sont à adresser par courrier à l'attention de M. Mathieu DITNER, Vice-Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau en charge du SCoT du Sundgau, 39 avenue du 8^e Régiment de Hussards, Quartier Plessier - Bâtiment 3 - 68130 Altkirch ; par téléphone au 03 89 25 96 87 auprès de M. David RIGOULOT, chargé de mission pour le SCoT du Sundgau ; par mail à l'adresse électronique scot@pays-sundgau.fr.

Cet avis sera affiché au siège du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau, au siège de la Communauté de Communes d'Altkirch, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Hundsbach, au siège de la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth, au siège de la Communauté de Communes d'Ill et Gersbach, au siège de la Communauté de Communes du Jura Alsacien, au siège de la Communauté de Communes de la Largue, au siège de la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace et dans les Mairies de chacune des communes incluses dans le périmètre du SCoT du Sundgau (précédemment citées dans l'article).

François EICHHOLTZER
Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
du Pays du Sundgau
773871800

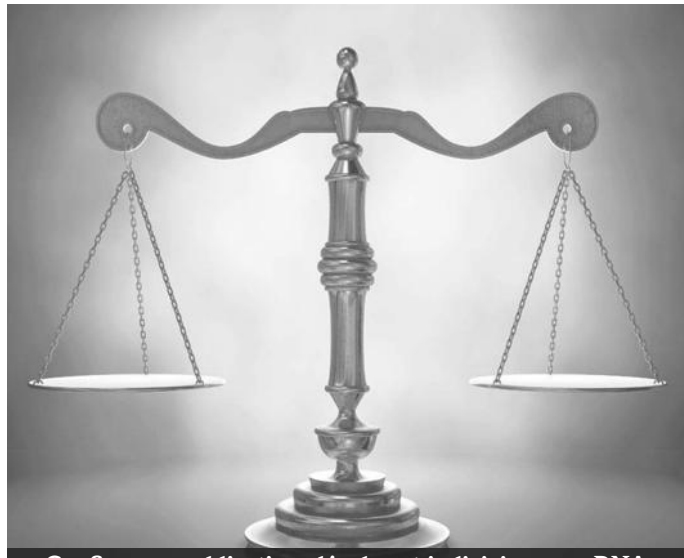
APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 9 DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Commune de Soultzmatt-Wintzfelden

Par délibération du 24 octobre 2016, le Conseil Municipal de Soultzmatt-Wintzfelden a approuvé la modification simplifiée n° 9 du Plan d'Occupation des Sols (POS) de sa commune.

Le dossier de POS modifié est tenu à la disposition du public à la mairie de Soultzmatt-Wintzfelden ainsi qu'à la Préfecture du Haut-Rhin aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

773418600



Confiez vos publications légales et judiciaires aux DNA,
un journal de grande diffusion

ANNONCES LEGALES ET OFFICIELLES

Le journal « Les Dernières Nouvelles d'Alsace » est officiellement habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Vos contacts :
Tél. : 03 88 21 56 55 - Fax : 03 88 21 56 41 - dnalegales@dna.fr
Et dans toutes nos agences locales.

Selon l'Arrêté du 18 décembre 2015 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales ; sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est de 1,80 € HT pour l'année 2016.

Vie des Sociétés

FIDAL

Société d'Avocats
10, rte de l'Aviation - CS 30094 - 54602 Villers-lès-Nancy (M-et-M)
Téléphone : 03 83 41 54 15

ASSOCIATION DE GESTION
DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
DE LA REGION GRAND EST
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM EN ALSACE

AVIS DE PROJET DE FUSION

Suivant acte sous seing privé en date à Nancy (M&M) le 7 novembre 2016, les associations :

1. Association de gestion du Conservatoire national des arts et métiers de la région Grand Est

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 16 septembre 2016
Inscrite au Répertoire National des Associations sous le n° W543009427
Numéro SIREN 823.041.348
Ayant son siège social à Nancy (Meurthe-et-Moselle) - 4, rue du D'-Heydenreich
Association absorbante
et

2. Association de gestion du Cnam en Alsace

Association régie par les articles 21 à 79-IV du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
Déclarée au Registre des associations du tribunal d'instance de Strasbourg le 12 août 2015 sous les références Vol. 93, Folio n° 207
Numéro SIREN 452.637.101
Ayant son siège social à Strasbourg (Bas-Rhin) - 15-17, rue du Maréchal-Lefebvre
Association absorbée

ayant chacune pour objet la gestion des moyens financiers, matériels et humains au service du développement dans la région Grand Est des missions du Conservatoire national des arts et métiers, ont conclu un projet de fusion par voie d'absorption de la seconde par la première.

La date d'effet de la fusion est prévue le 1^{er} janvier 2017 à 0 heure.

Les éléments d'actif et de passif qui seront apportés par l'association absorbée à l'association absorbante, ou pris en charge par cette dernière au titre de la fusion, seront ceux qui existeront dans le patrimoine de l'association absorbée à la date d'effet de la fusion.

A titre indicatif et sur la base d'une situation comptable de l'association absorbée arrêtée au 31 juillet 2016, l'actif et le passif dont la transmission à l'association absorbante est envisagée comprennent :

- Actif..... 1.474.914 €
- Passif..... 811.892 €
Actif net663.022 €

L'assemblée générale de l'association absorbée devant statuer sur l'opération doit se tenir le 15 décembre 2016 sur première convocation ou, dans l'hypothèse où le quorum statutaire n'aurait pas été atteint, le 19 décembre 2016 sur deuxième convocation, et celle de l'association absorbante le 20 décembre 2016.

Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions.

Le présent avis sera publié dans les départements du Bas-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle.

Pour avis
773935900

Renseignez-vous au

0 810 67 00 68 Service 0,06 € / appel + prix appel



JOURNAL AVANT 7H

Recevez votre journal dans votre boîte aux lettres tous les matins avant 7h



RELATION CLIENTS

Une relation clients 100% personnalisée



dna.fr SANS LIMITES

Accédez à 100% des contenus sur dna.fr et téléchargez votre journal et le supplément en allemand sur ordi, tablette et smartphone



JEUX - INFOS - OFFRES SPÉCIALES

Inscrivez-vous sur dna.fr et recevez nos emails



TRANSFERT VACANCES

Faites suivre gratuitement* votre journal sur votre lieu de vacances



OFFRES DE PARRAINAGE

Parrainez un proche et recevez un cadeau chacun !



RECHERCHE D'ARTICLES

Retrouvez facilement tous les articles parus les 30 derniers jours sur dna.fr



Pour nos abonnés une nuée d'avantages

DNA
DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

« je pense donc je lis »